




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120220-19245-DE-1-1_0
Date de signature : 21/02/12
Date de réception : mardi 21 février 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2012.235

Séance publique du

20 février 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

### **OBJET** : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE DÉLÉGATION DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

Le 20/02/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 16/02/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dabha DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

#### **Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Charlotte BENON, M. Maurice CHAZEAU à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard DELOCHE à M. Francis TAULAN, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, Mme Catherine SILVESTRE à M. Victor TONIN, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

#### **Excusés sans pouvoir :**

M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 20/02/12

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Michèle JONES

**Politique Publique** : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET** : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE  
DÉLÉGATION DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien différents projets.  
Aussi, je vous propose de prendre connaissance du programme prévisionnel pour ce premier trimestre 2012, ainsi que des mandats spéciaux confiés aux élus afin de représenter la Ville d'Aix-en-Provence.

Par délibération du 12 décembre 2011 (N°2011.1361), nous avons voté l'accord de coopération décentralisée avec la ville de Pécs. A l'occasion du vingtième anniversaire de l'Alliance Française de Pécs, il a été proposé à la Ville d'Aix en Provence d'être l'invitée d'honneur d'une semaine de la francophonie organisée du 20 au 25 mars 2012. Ce sera l'occasion de signer l'accord de coopération décentralisée entre nos deux villes et également de contribuer à différents événements organisés par des structures aixoises, en partenariat avec leurs homologues hongrois : exposition de photos, atelier d'échanges d'expérience sur Pécs Capitale Européenne de la Culture 2010, concours artistique international Victor Vasarely pour l'art sur l'espace public, atelier développement urbain de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, performance audio-visuelle de l'Ecole d'Art, programme musical du lycée Vauvenargues...

Aussi, je vous propose de bien vouloir désigner l' élu délégué aux Relations Internationales et/ou l' élu délégué aux Affaires Européennes et/ou l' élu délégué au Tourisme et/ou l' élu délégué à la Culture pour effectuer cette mission et représenter notre ville lors de cet événement.

Ces élus seront accompagnés par un et/ou deux fonctionnaires selon les modalités régissant ce type de déplacement.

Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d' avion s' élève environ à 400 € et les per diem qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 222 € par jour.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** cette mission qui se fera au titre des relations internationales selon le dispositif prévu par la délibération n° 2009.0982 ;
- **AUTORISER** Madame le Député Maire à signer les ordres de mission nominatifs correspondant ;
- **DIRE** que les frais réels de cette mission seront imputés sur la ligne de crédits 92048 6251 1440, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.235 - RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS  
DE DÉLÉGATION DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 52</b>
<b>Présents</b>	<b>: 39</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 52</b>
<b>Pour</b>	<b>: 52</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/02/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE aux délibérations N° 2012-174 à 2012-255

ERRATUM page 1

Il convient de lire « sur convocation qui a été adressée par Mme Joissains-Masini, Maire le 14/02/2012 » au lieu du 16/02/2012.

ANNEXE aux délibérations N° 2012-174 à 2012-255

ERRATUM page 1

Il convient de lire « sur convocation qui a été adressée par Mme Joissains-Masini, Maire le 14/02/2012 » au lieu du 16/02/2012.